



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
14/03/2024

Nombre de conseillers municipaux
En exercice : 29
Présents : 22
Procurations : 04
Votants : 26

OBJET :

INTERCOMMUNALITE

Convention de mandat avec le SYDEEL Pays Catalan pour la coordination des travaux d'enfouissement et de mise en esthétique des réseaux de distribution électrique (BT), d'éclairage public (EP) et de communications électroniques (FT) « Avenue du Général de Gaulle »
==--==

En l'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents :

M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, Mme MENAHEM Sophie,
M. BELTRAN José, Adjoint ; Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, Mme BOISDRON Gisèle, Mme CAPEILLE Sandrine, M. PREHAM Anthony, M. BERTHELOT Stéphane, M. INGHAM John, Mme OHN Christiane, Mme BOISORIEUX Michèle, M. CARLES Yves, M. PUIGMAL Patrick, Mme TORRENT Michèle, M. PARAYRE Jean, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

M. COSTE Jean-François, conseiller municipal à M. DUNYACH Denis, adjoint,
M. BORREILL Philippe, conseiller municipal à M. COSTE Michel, Maire,
Mme BOURDIN Géraldine, conseillère municipale à Mme BARANOFF Brigitte, adjointe,
Mme QUER Martine, conseillère municipale à M. PUIGMAL Patrick, conseiller municipal,

Absent(s) :

M. VILA-PASOLA Marti, adjoint, (Excusé)
M. REDONDO Simon, conseiller municipal,
M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Mme CAPEILLE Sandrine

Il est rappelé à l'assemblée les travaux d'enfouissement et de mise en esthétique des réseaux de distribution électrique, d'éclairage public, et de communications électroniques sis avenue Général de Gaulle.

Pour la réalisation dans les meilleures conditions en termes de délais, de technicité et de gestion financière, il est proposé de contracter avec le Syndicat Départemental d'Electricité du Pays Catalan une convention de maîtrise d'ouvrage définissant les modalités d'organisation et de coordination des travaux de dissimulation du réseau public de distribution électrique et d'éclairage public, et les modalités de financement des travaux de mise en esthétique des réseaux entre les deux parties contractantes.

Selon le devis établi, le montant estimatif des travaux s'élève à la somme de 131 419.20 Euros toutes taxes comprises. Toutefois le montant définitif des travaux prendra en compte la révision des pris conformément au marché passé avec les entreprises.

Il est donc proposé d'approuver le montant estimatif des travaux ainsi que la convention de mandat pour la coordination des travaux d'enfouissement et de mise en esthétique des réseaux de distribution électrique (BT), d'éclairage public (EP) et de communication électronique (FT) « Avenue Général de Gaulle ».

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
DECIDE**

à l'unanimité de ses membres présents ou représentés



- **D'APPROUVER** la convention de mandat pour la coordination des travaux d'enfouissement et de mise en esthétique des réseaux de distribution électrique (BT), d'éclairage public (EP) et de communication électronique (FT) « Avenue Général de Gaulle » telle qu'annexée,
- **DE DONNER** tout pouvoir à Monsieur Michel COSTE, Maire, pour signer la convention et toutes pièces relatives à ce dossier.
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire Monsieur le Maire à prendre toute décision nécessaire à l'application de la délibération.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.

Le Maire de CERET
Michel COSTE

Le secrétaire de séance,
Sandrine CAPEILLE

